



# Contestation pv émis au propriétaire et non à la personne au vola

Par **Xavptx**, le **19/10/2015** à **11:11**

Bonjour ma femme c'est fait arrêter avec ma voiture celle si fesant l'objet d'une immobilisations le gendarmes qui lui a rédigé le pv la rédigé au non du propriétaire du véhicules ces à dire moi sachant que à cette date je n'étais plus en possession de mon permis pour un durée de 4 mois donc nous avons contesté l'amende car je ne pouvais pas être au volant se jour là sinon pensé bien que serait pas répartie avec mon véhicules et maintenant il vienne me donner un rdv pour une audition à la brigades en me disant que le véhicule et à moi et qu'il pouvait pas le maître au non de mon amis on til le droit vont til refaire l'amende à mon amis